

Duquesne University

Duquesne Scholarship Collection

I/D Information Documentation (French)

ID and Anima Una

5-1-1997

1997 Vol. 54: "L'esprit souffle où il veut"

Conseil Général

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/id-fr>

Repository Citation

Conseil Général. (1997). 1997 Vol. 54: "L'esprit souffle où il veut". Retrieved from <https://dsc.duq.edu/id-fr/58>

This Article is brought to you for free and open access by the ID and Anima Una at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in I/D Information Documentation (French) by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.



"L'ESPRIT SOUFFLE OÙ IL VEUT"

300 ANS DE VIE SPIRITAINE

Nous voici presque à la veille de trois grands anniversaires dans l'histoire de notre famille spiritaine : le 2 février 2002, il y aura 150 ans depuis la mort du Père Libermann; le 12 avril 2002¹, 200 ans depuis sa naissance à Saverne; le 27 mai 2003 marquera trois cents ans depuis la fondation de la Congrégation.

Nous ne célébrerons pas ces anniversaires parce que nous avons besoin de prouver combien nous sommes une Congrégation vénérable, mais pour évoquer un élan missionnaire qui dure depuis trois cents ans, parce Dieu l'aime et l'a promu par son Esprit. Parfois il a pu sembler assoupi, mais contre toute attente, il a toujours repris vie. L'Esprit avait seulement fait la pause pour reprendre son souffle ! C'est ce souffle de l'Esprit, hier, aujourd'hui et demain, que nous voulons célébrer alors que notre attention se porte sur ces anniversaires..

Jetons donc un regard en arrière, sur les centenaires précédents; cherchons-y la trace de l'Esprit qui guide notre famille, et voyons combien souvent il fit sortir le bien du mal; la réussite, de l'apparent échec; de la souffrance et de la désespérance, la joie...

A. DES ANNIVERSAIRES !

27 mai 1703

"Messire Claude-François Poullart des Places, en mil sept cent trois, aux fêtes de la Pentecôte, n'étant alors qu'aspirant à l'état ecclésiastique, a commencé l'établissement de la Communauté et Séminaire consacrés au Saint-Esprit, sous l'invocation de la Sainte Vierge conçue sans péché ».²

naissance de notre Congrégation. Après avoir célébré la Pentecôte en l'église Saint-Etienne-des-Grès, Claude et sa douzaine d'amis se consacrèrent, dans la chapelle de Notre-Dame de Bonne-Délivrance, à porter l'Evangile aux pauvres, puis s'en

Tels sont, selon nos premières archives, les termes de l'acte de

revinrent chez eux, dans la maison qu'ils occupaient, en location, rue des Cordiers.

27 mai 1803

Cent ans plus tard - ce qui aurait pu être le premier centenaire. Déjà bien du labeur était accompli. Des centaines de prêtres formés au Séminaire du Saint-Esprit travaillaient partout dans le monde : en Amérique du Nord, en Chine, au Cambodge, au Vietnam, au Siam et en Inde, ainsi que dans les Colonies françaises. En 1779, les deux premiers Spiritains étaient arrivés au Sénégal. La réputation de ces hommes était solide, grâce à la profonde formation spirituelle et universitaire qu'ils avaient reçue, contrairement à la majorité du clergé de l'époque.

Mais il n'y eut pas de célébrations pour ce premier centenaire : en 1792, le vent de la Révolution française avait balayé la Congrégation, confisqué ses biens et dispersé ses aspirants. Les membres de la Société étaient disséminés en Suisse, en Italie, en

Angleterre et aux Etats-Unis; certains vivaient cachés en France, même tout près de la rue des Postes (actuelle *rue Lhomond*). Un seul avait choisi la voie du compromis et avait prêté serment à la Constitution civile du clergé, imposé par le gouvernement de la Révolution³. Beaucoup avaient été emprisonnés ou exilés.

Petite lueur d'espoir : Napoléon, pour des raisons bien personnelles, s'était montré un peu plus accommodant avec l'Eglise catholique. Le Père Jacques Bertout, rentré d'Angleterre, essayait de reprendre contact avec les confrères dispersés et cherchait à recouvrer certaines propriétés. Il put ainsi rentrer en possession de la Maison mère et rouvrir le Séminaire, qui fournira encore des centaines de prêtres pour le service des Colonies françaises. Les Messieurs du Saint-Esprit étaient loin de se douter alors que le plus grand espoir de tous reposait, dans la lointaine Alsace, sur un enfant d'un an, fils du rabbin de Saverne.

27 mai 1903

Autre centenaire. De la fusion de la Congrégation de Libermann avec les Spiritains avait fleuri une famille missionnaire en pleine expansion, jouant un rôle central dans la vie missionnaire de l'Eglise. Ils étaient 1400 et plusieurs Provinces étaient nées, en Europe et en Amérique du Nord. Mais tout comme en 1803, une autre grave crise menaçait l'existence de la Congrégation. Un décret du gouvernement français, daté du 24 février 1903, stipulait que la Congrégation du Saint-Esprit avait cessé d'exister en 1848, quand elle eut été absorbée par celle des Missionnaires du Saint Coeur de Marie. Et comme cette dernière, selon les nouveaux critères du gouvernement, était illégale, on signifia à Mgr Le Roy, le Supérieur général, de renvoyer tous les membres dans leur diocèse d'origine, où ils pourraient travailler comme membres du clergé local⁴.

Mgr Le Roy ne savait plus de quel côté se tourner. Il avait caché le malheur imminent à ses confrères, et même le Conseil général ne mesurait pas l'ampleur du

drame. Son salut fut d'avoir à ses côtés un Secrétaire général et Archiviste suprêmement habile, en la personne du Père Désiré Barillec, que tous les confrères surnommaient affectueusement « *la petite souris blanche* », car il avait le flair pour découvrir au milieu de ses volumineux dossiers le document rare et indispensable. Il fouilla donc dans ses papiers, et fut à

même de prouver, à l'évidente déception du gouvernement français, qu'il s'agissait du contraire : c'est la Congrégation du Saint Coeur de Marie qui avait été supprimée en 1848; la présente Congrégation était la descendance directe de la fondation de Poullart des Places, et

jouissait donc de tous les privilèges de cette société missionnaire, ce qui incluait la reconnaissance légale par les rois Bourbon et par Napoléon.

Mais le danger persistait. Le nouveau Premier Ministre, Emile Combes, était encore plus anticlérical que ses prédécesseurs et déclara illégaux en France cinquante-quatre ordres religieux. Ils étaient sommés de quitter toutes leurs maisons et de se dissoudre.



Même si la Congrégation du Saint Esprit était désormais considérée comme 'autorisée', ses maisons ne l'étaient pas, mise à part la maison mère de la rue Lhomond. Le spectre de la dispersion et de l'exil était de retour, et c'est ainsi que l'on acquit des propriétés en différents pays : Angleterre, Belgique, Suisse, Canada, Hollande, au cas où le pire arriverait.⁵

Dans ces conditions, bien sûr, les célébrations du centenaire furent plus que modestes. Dans une lettre circulaire à toute la Congrégation, Mgr Le Roy

regrette que « les circonstances actuelles ne nous permettent pas de célébrer ce deuxième Centenaire de

notre fondation avec la joie et la solennité que nous aurions voulu y mettre »⁶. Ils durent se contenter de prières spéciales faites au Salut du Saint-Sacrement ('Te Deum' et 'Sub tuum'), et une neuvaine préparatoire à la Pentecôte. Mais il invitait fortement les confrères à puiser courage dans tout le passé de

leur histoire :

"Notre histoire, l'histoire de ces 200 ans, doit nous apprendre à ne désespérer jamais... car Dieu n'abandonne pas ceux qui restent dignes de le servir".

Mgr Le Roy, 1903

"Notre histoire - l'histoire de ces 200 ans - doit nous apprendre à ne désespérer jamais, car nous n'avons de raison de vivre que si nous ne

vivons que pour Dieu, et Dieu n'abandonne pas ceux qui restent dignes de le servir".

27 mai 2003

Nous allons avoir 300 ans. Cette fois, Dieu aidant, nous sommes décidés à les célébrer dignement, rendant grâce à Dieu pour tout ce qu'il a fait par nous au long de trois siècles, et regardant avec une confiance renouvelée notre place dans la vocation missionnaire de l'Eglise. Depuis son dernier centenaire en 1903, la Congrégation a joué un grand rôle dans l'extraordinaire histoire missionnaire de l'Eglise. Et si nous regardons autour de nous aujourd'hui, nous apercevons tant de signes d'espérance que nous ne pouvons manquer d'être remplis de joie au sujet de notre participation à la mission future, convaincus que l'Esprit nous appelle encore à des défis toujours nouveaux et passionnants.

Durant ce siècle, la Congrégation est vraiment devenue internationale. Nous travaillons aujourd'hui dans 54 pays; nos 3.109 membres représentent 51 nationalités; parmi nous, 692 confrères sont des Africains de 24 différents pays.

Le pouvoir colonial a connu son déclin, et le monde est partagé en zones d'influence économique. Les problèmes de Justice & Paix sont devenus centraux, car le règne de Dieu lutte pour émerger dans le royaume des forces du marché.

Notre mission a évolué. Elle reste la proclamation du Christ ressuscité, de Celui qui entend le cri du pauvre,

mais elle a revêtu des habits neufs. Elle se met toujours du côté de celui qui ne compte pas, mais l'accent est mis sur la présence, sur l'écoute, comme premier pas dans un dialogue respectueux. Il y a collaboration avec d'autres missionnaires et avec des peuples d'autres croyances. Le ministère des laïcs est très estimé et l'accroissement du nombre des laïcs associés est bienvenu et des plus appréciés.

Notre organisation s'adapte pour aller au-devant de nouveaux défis. Nos communautés missionnaires sont plus réduites et plus internationales. En même temps nous cheminons vers des associations régionales entre circonscriptions. La solidarité en finances et en personnel est devenue, dans la Congrégation, le chemin de la survie.

Les missionnaires spiritains travaillent tout autant dans les villes du Nord que dans les brousses du Sud. Dans un étouffant climat tropical, ils offrent la force et la vigueur de leur jeunesse; depuis une maison de retraite, le sacrifice et les souffrances de leur vieillesse.

Il y a du renouveau dans l'air : de nouvelles Fondations en Afrique, de nouveaux développements en Amérique Latine, une nouvelle mission au Mozambique, une nouvelle initiative en Asie... et une nouvelle prise de conscience que, quand nous sommes faibles, c'est alors que nous sommes forts.

B. PREPARATIFS

La force d'un arbre est dans ses racines, invisibles et si facilement oubliées. Chaque génération de Spiritains doit s'interroger sur son identité, et il y a des temps et des moments particulièrement aptes à cet inventaire. Nos anniversaires sont de ces moments, pour sûr. Dans plusieurs circonscriptions de la Congrégation, des groupes se sont formés qui se consacrent à la recherche historique, et quelques confrères ont déjà publié le fruit de leurs investigations. Pour favoriser ce mouvement, le Conseil général a même institué une commission, le **Groupe International Histoire Anniversaires (GIHA)**⁷, nous encourageant à aller puiser dans nos traditions spiritaines.

La commission a débuté ses travaux en novembre 1994, et a tenu deux autres réunions depuis. En septembre prochain, elle se retrouvera pour deux semaines, à Chevilly. Un certain nombre de projets⁸ ont été lancés, qui vont exiger la collaboration de nombreux confrères à travers le monde.

1. Un album, destiné à un large public, pour décrire les 300 ans d'histoire des Spiritains au service de la mission. Si tel est leur désir, les circonscriptions peuvent y insérer des pages qui parlent plus particulièrement de leur propre histoire. Cet album devrait sortir à l'automne 1997.

2. Un diaire, rappelant chaque jour des anniversaires d'événements significatifs de la Congrégation ou de certaines circonscriptions, avec un court texte de notre héritage spiritain. Un échantillon sera soumis au Chapitre général de 1998.

3. Un recueil de textes signifiants, qui ont forgé notre identité spiritaine et ont fondé notre service missionnaire. Cela pourrait constituer l'ébauche d'une future anthologie spiritaine. Ces textes seront accompagnés d'un commentaire pour les situer dans leur contexte, et on espère que des exemplaires seront disponibles pour être présentés au Chapitre général.

4. Une nouvelle biographie de François Libermann.

"Quoi qu'il en soit de leur devoir de fortifier la Congrégation dans son intérieur et d'étendre ses oeuvres en dehors, ils se mettront en garde cependant contre l'envie de s'agrandir, contre les désirs trop naturels d'augmenter en nombre et d'obtenir une plus grande importance. Ils se contenteront de se mettre avec paix et confiance à la disposition de leur divin Maître, et de profiter des circonstances que la Providence de Dieu leur fournira, pour se rendre de plus en plus utiles dans la sainte Eglise."
(*Règlements*, 1849 ; N.D. X, p536, Art. IV)

5. D'autres idées encore seront présentées au Chapitre général, en vue de commémorer nos grands anniversaires, à la fois au niveau local et pour l'ensemble de la Congrégation.

Célébrations locales

Un autre grand rôle du Groupe, c'est d'encourager les circonscriptions, les anciennes et les jeunes, à écrire leur histoire, ainsi qu'à établir leur programme pour la célébration locale des anniversaires, telles que préparation spirituelle, retraites et pèlerinages spiritains, nouveaux projets pastoraux incluant la commémoration, expositions locales, rassemblements et colloques, etc.

C. LE ROLE CAPITAL DES ARCHIVES

Une question d'attitude

Les recherches décisives du P. Barillec que nous avons rapportées ci-dessus sont une illustration combien dramatique de l'importance des archives et des archivistes. Si aujourd'hui nous sommes au courant de notre histoire, c'est largement dû à nos prédécesseurs, qui ont soigneusement gardé la trace de

leur vécu, des grands et des petits événements. Chaque communauté tenait un journal, les missionnaires rédigeaient un cahier de tournée, les lettres étaient soigneusement mises de côté, des documents personnels de confrères décédés étaient conservés, ainsi que les photos illustrant le développement des missions. Ils se sentaient le devoir de conserver toutes ces choses pour les futures générations de Spiritains.

Nous avons, semble-t-il, perdu bon nombre de ces habitudes. Peut-être la joie de communiquer facilement les uns avec les autres détourne-t-elle notre attention du devoir de communiquer avec ceux qui viendront après nous. Quelles que soient les raisons, nous sommes en danger de perdre une grande partie de notre histoire par la simple négligence à enregistrer et à conserver. Et cela, en une période où tant de nouvelles Provinces et Fondations et de nouveaux projets voient le jour.

Quelle pratique adopter ?

Au cours des trente dernières années, notre Congrégation s'est beaucoup décentralisée, laissant une large autorité et responsabilité aux circonscriptions. Les archives ne font pas exception. Au niveau de la Congrégation, nous avons les archives générales à Chevilly; elles contiennent les documents de l'Administration générale de 1703 à 1962. Le bureau des archives de Rome doit préparer les documents contemporains pour leur transfert aux Archives générales en France. Ces deux bureaux sont sous la responsabilité du Secrétaire général, et en dernière instance, du Conseil général. A part cela, chaque circonscription est responsable de la conservation et de l'administration de ses archives; chaque confrère, plus ou moins, peut donc se sentir concerné.

Tout d'abord il est primordial de s'assurer que les documents importants soient conservés, et cela en des locaux où ils ne se détériorent pas. Une bonne conservation est une condition sine qua non : sans conservation, pas d'archives ! Que faut-il garder ?

Manifestement tout n'a pas la même importance, et le bon sens est le premier guide. Mais n'oublions pas que la valeur d'un document peut ne se révéler qu'avec le temps. Donc, en cas de doute, conservez, ou au moins demandez l'avis des autres. On peut toujours

jeter plus tard, mais une fois qu'un document est dans la poubelle, il est parti pour toujours !

Un Journal doit être tenu dans chaque communauté.

Quelles que soient les raisons, nous sommes en danger de perdre une grande partie de notre histoire par la simple négligence à enregistrer et à conserver. Et cela, en une période où tant de nouvelles Provinces et Fondations et de nouveaux projets voient le jour.

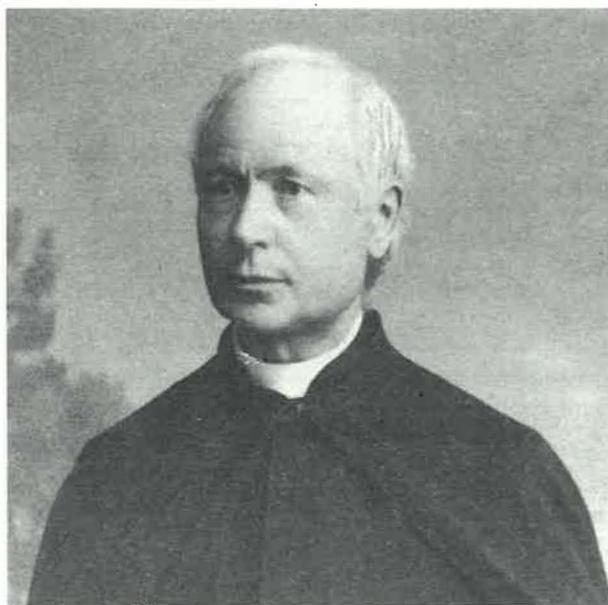
Souvent ils sont du plus grand intérêt pour les chercheurs, car ils donnent sur les événements tout récents une appréciation informelle, jaillie du coeur. Une notice nécrologique suffisamment détaillée doit être rédigée avec soin au sujet de tout confrère

défunt. La qualité de ces notices est très diverse d'une circonscription à l'autre. Si elles sont bien faites, elles constituent une source riche de données historiques, de même que la digne mémoire de la vie et de l'oeuvre de nos frères défunts. L'homélie des funérailles, souvent édifiante, a un propos différent et ne remplace pas une notice nécrologique.

Les photos sont particulièrement intéressantes pour garder la trace du passé, mais il est important que les personnes qu'on y voit soient identifiées. On oublie vite ! D'autres genres d'illustrations (cartes géographiques, peintures, films, etc.) doivent elles aussi être conservées avec soin.

Chaque circonscription doit conserver la **littérature spiritaine de base**, en vue de rendre possible la recherche sur place : *Bulletin général, Notes et Documents, Informations Spiritaines, Information/Documentation*, etc.

Pour superviser tout ce que nous venons de dire, il est essentiel que chaque circonscription ait un **archiviste en titre**. Le 'Guide administratif pour les Supérieurs de circonscription' (1996) dit que « *L'archiviste de chaque circonscription doit figurer parmi les fonctionnaires officiels dans l'Etat du*



Père Désiré Barillec, CSSp,
« La petite souris blanche »

Personnel » (4.4). Lors de leur dernière réunion, en juin 1996, les archivistes d'Europe ont exprimé leur disponibilité à aider ceux qui entreprennent pour la première fois un travail d'archives. De plus, un 'Guide pour les Archivistes' est en cours d'élaboration et doit paraître plus tard dans l'année.

D. UNE CONGREGATION VIVANTE, CHANGEANTE

Les scientifiques nous disent que le corps humain est complètement changé tous les sept ans, pourtant nous restons la même personne, et mis à part quelques rides supplémentaires, nous avons le même aspect. De même, nous sommes une Congrégation bien différente de celle d'il y a cent ou seulement cinquante ans, quant à l'idée que nous avons de nous-mêmes, quant à notre image, à nos méthodes, à notre théologie de la mission, à nos pays d'origine. Mais malgré les différences, malgré que nous soyons une toute nouvelle génération de Spiritains, nous sommes sans aucun doute la même famille de Claude Poullart des Places et de François Libermann. C'est parce que notre histoire, écrite et orale, est plus qu'un simple lien avec le passé; elle est véritablement le coeur de notre identité.

Mais cette continuité ne va pas de soi; elle dépend, entre autres choses, du respect de notre histoire, de la façon dont nous l'aimons et la préservons, de notre manière d'en comprendre les leçons et de les appliquer aux défis présents et à venir. Il est très imprudent de prendre des décisions sans jeter un regard en arrière, vers ceux qui nous ont précédés. C'est ce que veut exprimer l'écrivain anglais, G.K. Chesterton :

"Tradition veut dire accorder le droit de vote à la plus ignorée des classes - nos ancêtres. C'est la démocratie de la mort. La tradition refuse de se soumettre à la maigre et fière oligarchie de ceux-là seuls qui se trouvent dans les parages !"

Henry Koren a écrit en 1986 que *"parmi les Instituts religieux, peu ont connu une histoire aussi extraordinaire que les Spiritains"*. Elle est extraordinaire, non pas juste comme toute autre tranche d'histoire profane, mais parce qu'elle illustre ce que le Saint Esprit peut accomplir à travers des hommes de bonne volonté, malgré leurs fragilités et leurs incapacités, malgré les obstacles et les reflux de l'histoire. C'est bien pour cela que nous regardons vers les cent ans à venir avec confiance et enthousiasme.

Quand tout a été dit et fait, le meilleur moyen d'écrire notre propre histoire chrétienne et spiritaine, c'est de la vivre à plein. Le témoignage de nos vies de Spiritains au service des pauvres est de loin la contribution la plus importante que nous puissions apporter à la célébration et à la préservation de notre tradition spiritaine. Ce vivant témoignage est la garantie que nous avons vraiment entendu l'appel au renouveau, dans l'esprit de nos Fondateurs.

Dates à retenir

2 février 2002 :	150^e anniversaire de la mort du P. Libermann.
12 avril 2002 :	200^e anniversaire de sa naissance à Saverne.
27 mai 2003 :	3^e centenaire de la fondation de la Congrégation.

Notes

1. Jusqu'en 1903, on pensait que Libermann était né en 1804, mais des recherches ultérieures, à la mairie de Saverne, ont révélé qu'en fait il était né le 12 avril 1802, à 9 heures du matin.
2. "Notes et Documents relatifs à l'histoire de la Congrégation du Saint-Esprit" (1917), citant le "Registre des Associés à la Communauté et Séminaire consacrés au Saint-Esprit".
3. Père Moranville de Guyanne (1760-1824), qui, plus tard, s'est rétracté, et est mort saintement, après de longues années de ministère à Baltimore. (cf. Henry Koren: "A Spiritan Who was Who" p. 11).
4. Un passionnant récit de cette crise se trouve dans "Un Grand Missionnaire - Mgr Alexandre Le Roy" du Père Henri Goré, CSSp, pp 151 - 185.
5. Finalement, les Spiritains ne furent pas chassés de France, mais plusieurs nouvelles Provinces furent fondées, conséquences directes de cette persécution.
6. B.G.: mai 1903, p 128-129.
7. cf. "Informations spiritaines", N° 105, janvier-février 1995.
8. cf. "Informations spiritaines", N° 110, novembre 1995